



DEPARTEMENT DE L'AIN

NANTUA

**HAUT
BUGEY**

AGGLOMÉRATION

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plan de Zonage

Document approuvé par délibération du
Conseil d'Agglomération en date du :
Modification n°2 du 24/02/2022
Modification simplifiée n°3 du 24/02/2022
Modification n°4 du 16/06/2022

Légende

0 100 200 m



Éléments du cadastre :
 Bâti
 Parcelle
 Voie
 Cours d'eau
 Limites communales

ZONES

- Zone Urbaine à vocation dominante d'habitat
- Uc
- Uc 1
- Uc2c / Uc2
- Uc3 / Uc3c / Uc3n : secteurs historiques des villes et villages
- U1
- U2
- U3
- U4 / U4c / U4n
- U5
- Zone Urbaine à vocation dominante économique
- UXa : zone à dominante industrielle
- UXa2 : zone à dominante industrielle positionnée en entrée de ville
- UXcp : zone commerciale périphérique
- UXc : secteurs d'activités isolés
- UXct : zone urbaine à vocation tertiaire et commerciale
- UXt : zone économique à dominante de bureaux
- UXtp : zone économique Cité de la Plastronique
- Zone Urbaine à vocation d'équipement ou touristique
- Ue : zone d'équipement
- Ur : zone urbaine à vocation d'équipement ou d'infrastructures routières
- Ui : Zone urbaine à vocation touristique

- Zone d'urbanisation future
- 1AU/1AUM : zone d'urbanisation à court/moyen terme à vocation d'habitat
- 1AUX : zone d'urbanisation à court/moyen terme à vocation d'activités
- 1AUE : zone d'urbanisation à vocation d'équipement
- 1AUs : zone d'urbanisation future pour une aire d'accueil
- 2AU : zone d'urbanisation à long terme à vocation d'habitat
- 2AUX : zone d'urbanisation à long terme à vocation d'activités
- Zones Agricoles
- A : Zone agricole
- Autres zones agricoles soumise à prescriptions (enjeu paysage, écologique, réseau, risque,...)
- Zones Naturelles
- N : Zone naturelle
- Ncb & Nco : Zone de Cœur de biodiversité (Ncb) et de continuités écologiques (Nco)
- N1 : Zone naturelle à vocation de loisirs et tourisme
- N2, N3 : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs et tourisme
- Ncar : Zone naturelle constructible à vocation de carrières
- Ne, Ne2 : Zone naturelle constructible à vocation d'équipement
- Ncap : Zone naturelle constructible concernée par un enjeu de captage

Prescriptions linéaires

- 07 - Éléments à préserver pour des raisons paysagères (L151-19)
- 24 - Voies, chemins (dont PDIPR), transport public à conserver *ou à créer (L151-38)
- 25 - Élément de continuité écologique à préserver (L151-23)

Prescriptions ponctuelles

- 07 - Éléments bâti ou naturel à préserver* pour des raisons paysagères (L151-19)
- 16 - Bâtiment susceptible de changer* de destination (L151-11 2°)
- 25 - Élément de continuité écologique à préserver (L151-23)

Prescriptions surfaciques

- 01 - Espace boisé classé - EBC (R151-31 1°)
- 02 - Secteur avec limitation de la constructibilité* ou de l'occupation pour des raisons de* risques inondations (hors PPR) (R151-34 1°)
- 02 - Secteur avec limitation de la constructibilité* ou de l'occupation pour des raisons *de nuisances agricoles (R151-34 1°)
- 02 - Secteur avec limitation de la constructibilité *ou de l'occupation pour des raisons de*risques liés aux canalisations de gaz (R151-34 1°)
- 05 - Emplacement réservé (L151-41)
- 05 - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (L151-41 5°)
- 05 - Emplacement réservé logement (L151-41 4°)
- 07 - Éléments bâti ou naturel à préserver* pour des raisons paysagères (L151-19)
- 16 - Changement de destination
- 17 - Secteur de logement avec mixité* sociale - SMS (R151-38 3°)
- 18 - Périmètre d'orientations d'aménagement* et de Programmation (OAP) (L151-6 & L151-7)
- 22 - Secteur de prescriptions commerciales* (R151-37)
- 25 - Élément de continuité écologique* à préserver (L151-23)